



Édito

Claire PÉCHABRIER,
*Adjointe à la culture, au
château, au tourisme, à l'embellissement et à
la communication.*

Les travaux du château ont démarré et nous allons le retrouver comme nos ancêtres l'ont connu au... XVIIème siècle ! Tout est fait dans les règles de l'art jusqu'aux poignées de fenêtres. Ainsi, nos arrière-arrière-petits-enfants, dans 150 ans, pourront encore en profiter. C'est un projet lourd et compliqué mais grâce à la motivation de la commune et à l'aide de l'Etat, de la DRAC, du département et de la région, nous y sommes arrivés.

Le maire s'y était engagé et c'est chose faite, nous avons obtenu le label « Petites Cités de Caractère® ». En présence de Françoise Gatel, sa présidente, ont été souligné l'intérêt de la commune pour son patrimoine et son dynamisme culturel. C'est une reconnaissance du travail accompli et un vrai encouragement pour faire plus et mieux. Souhaitons que cela invite les 250 000 visiteurs de Sillé plage à visiter notre commune !

La médiathèque est devenue gratuite pour tous les habitants. Cet élément, plus son entrée attrayante et le dynamisme de la nouvelle directrice, entraînent une hausse de sa fréquentation.

Le samedi 16 mars, pour le « Printemps des Poètes », deux plaques ont été inaugurées : celle de Laurent Ropa, place des Minimes et celle de Constant Hubert, sur le mur de sa maison, rue du Doyenné. Des poèmes y ont été lus. A la demande de « La plume de Léonie », maison d'édition silléenne, nous allons obtenir le label « Ville en Poésie ». Des animations suivront, à la grande joie des lecteurs et auteurs.

N'oublions pas la sécurité, car la gendarmerie sera bientôt terminée. Les conditions de travail et les logements y sont nettement améliorés. Juste reconnaissance pour ceux qui y travaillent et donc nous avons besoin.

Le cabinet d'étude sur le schéma de mobilité de la ville et sa sécurisation a rendu son bilan. Il nous reste à travailler sur la concrétisation de ce projet si important. Autre retour d'étude : la mise en place de plusieurs dispositifs d'amélioration de l'habitat. Beaucoup de démarches donc, dans l'intérêt de notre commune.

Sillé s'est engagée pour rendre notre ville plus attrayante, plus sûre, et ainsi, installe des « jalons » pour l'avenir.



Participez à la couverture de votre prochain Sillé iNFO !

Nous remercions et félicitons Armand Charpentier pour cette belle photo de couverture représentant la vie à Sillé !

- *Vous souhaitez qu'une de vos photos soit à la Une du prochain bulletin municipal ?*

Envoyez-nous vos plus beaux clichés à :


patrimoine.communication@sille-le-guillaume.fr




Informations pratiques :


Mairie :


 Place de la Résistance
72140 Sillé-le-Guillaume


 02 43 52 15 15

 Lundi au mercredi:
8h30-12h30 et 13h30-17h30
Jeudi: 8h30-12h30
Vendredi: 8h30-12h30 et
13h30-16h30


France Services :


 28 place de la République
72140 Sillé-le-Guillaume


 02 44 21 96 40

 Lundi : 9h-12h30
Mardi : 9h-12h30 et 15h-18h
Mercredi : 8h30-13h
Jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h
Vendredi : 9h-12h30

Médiathèque la Tannerie :

 9 rue du Ruban
72140 Sillé-le-Guillaume

 02 43 51 17 71

 Mardi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Jeudi : 9h-12h30
Vendredi : 14h-18h
Samedi: 9h-12h30 et 14h-16h

RETOUR EN IMAGES



5 janvier : Voeux du maire
Centre Culturel Maurice Termeau



20 janvier : Les Nuits de la lecture
Médiathèque la Tannerie



27 janvier : Théâtre de l'Acthalia
Salle Léon Besnardeau



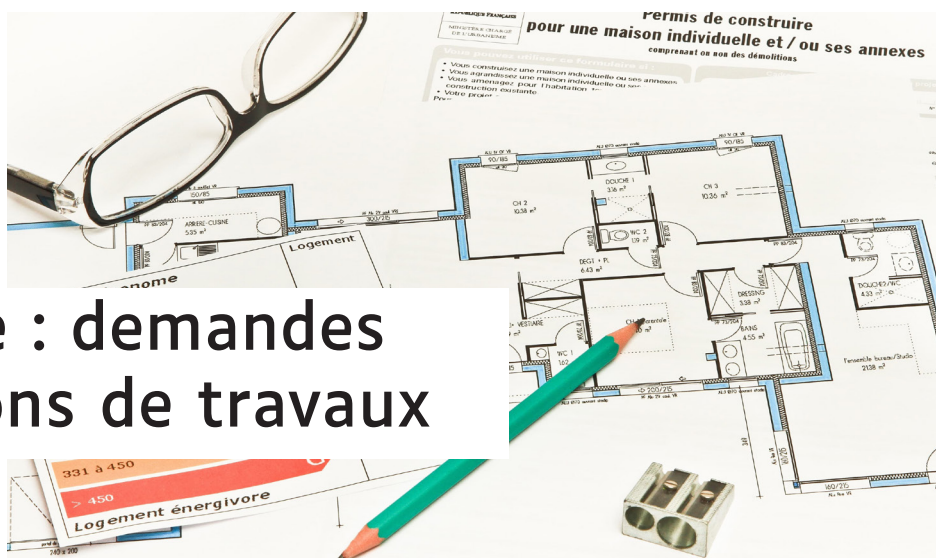
11 février : Concert du Choeur Grégorien du Mans
Eglise Notre-Dame de l'Assomption



9 mars : Atelier typographie
« Printemps des Poètes »
Médiathèque la Tannerie



16 mars : Cérémonie d'homologation
Petites Cités de Caractères®



Urbanisme : demandes d'autorisations de travaux

Le service urbanisme vous accueille pour vos démarches

Vous avez des travaux à réaliser ? Les dossiers de demandes sont à déposer obligatoirement au service urbanisme de la mairie qui se charge de les transmettre au service d'autorisation du droit des sols du Pays du Mans.

Plusieurs démarches sont concernées par le dépôt d'un dossier :

- **Déclaration préalable de travaux :**

Elle est exigée si vous souhaitez réaliser des travaux sur une maison ou une annexe, créer ou aménager une pièce supplémentaire, créer ou changer des portes, fenêtres ou toiture, construire une piscine, créer un abri de jardin, un garage, édifier une clôture, modifier la façade, ou changer la destination d'une construction.

- **Permis de construire :**

Il est exigé lorsqu'il s'agit de la construction d'une maison individuelle, d'une piscine (selon nature et dimension), d'un abri de jardin (selon dimensions), l'agrandissement d'une maison et/ou ses annexes (selon surfaces) ou pour un changement de destination avec modification de la structure porteuse ou de la façade.

- **Permis de démolir :**

Il est exigé avant toute démolition partielle ou totale d'une construction.

- **Permis d'aménager :**

Il est exigé pour la création de lotissements, les remembrements fonciers avec réalisation de voies ou d'espaces communs, les aménagements situés dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques, la création ou l'agrandissement d'un terrain de camping, la création ou l'agrandissement d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un village de vacances classé en hébergement léger ou le réaménagement d'un terrain de camping.

Faites vos démarches en ligne !

<https://sve-paysdumans.sirap.fr>

- Un service en ligne accessible à tout moment.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier.
- Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.
- Une démarche plus écologique, évitant d'imprimer les dossiers en plusieurs exemplaires.
- Un plus grande transparence et des échanges facilités avec l'administration.

Ce mode de dépôt est un nouveau service offert aux usagers qui n'est pas obligatoire. Le dépôt papier en mairie au guichet ou par envoi recommandé avec accusé de réception reste possible.

Aide aux travaux de mise en accessibilité

Etablissement de proximité : commerces, hôtels, cafés, restaurants... l'Etat vous aide à financer vos travaux et équipements de mise en accessibilité jusqu'en 2028.

Un fonds étatique est dédié à l'accessibilité pour les établissements privés recevant du public de 5ème catégorie considérés comme des TPE ou PME. L'Etat finance à hauteur de 50% des dépenses engagées pour la mise en place d'équipements et les travaux de mise en accessibilité (avec un maximum de 20 000€). Le même financement est prévu pour les dépenses engagées pour le diagnostic des conditions d'accessibilité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage avec un maximum de 500€ d'aides versées.

La procédure (notamment les pièces à fournir) diffère selon que les équipements et travaux envisagés et éligibles aux aides nécessitent ou non une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public.

Attention, lors du dépôt de la demande d'aide, aucune dépense d'équipements, de travaux ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage ne doit avoir été engagée.

Pour constituer votre dossier de demande d'aide, rendez-vous sur :

www.asp-public.fr/aides/fonds-territorial-accessibilite



Une plateforme de lutte contre le mal-logement



le service public
de lutte contre le
mal-logement
en Sarthe.

Depuis le 16 janvier, le Pôle de lutte contre l'habitat indigne de la Sarthe a décidé de déployer, au niveau local, la plateforme ministérielle *Histologe*, afin de lutter de manière encore plus efficace contre l'habitat indigne et non décent.

Le déploiement de cet outil numérique, destiné aux locataires et propriétaires permet de signaler gratuitement et facilement une situation de mal-logement.

L'objectif est de favoriser une prise en charge rapide et une recherche de solutions adaptées à chaque situation.

Pour information, votre logement est considéré comme décent si :

- Il est sécurisé
- Il ne met pas votre santé en danger
- Il contient des équipements essentiels (eau froide, eau chaude, chauffage...)
- Il est aéré correctement
- Il n'a pas d'infiltrations d'air
- Il n'a pas de parasites ou nuisibles

Si votre logement ne respecte pas un ou plusieurs critères mentionnés ou si vous avez un doute, vous pouvez déposer un signalement sur la plateforme :

<https://histologe.beta.gouv.fr>

Une fois réceptionné, votre signalement va être qualifié et transmis à la bonne administration. Le service adapté vous accompagnera dans vos démarches.

Cet outil est donc un intermédiaire qui contribue à fédérer et coordonner les acteurs de la lutte contre le mal-logement à l'échelle d'un territoire.



Journées « Rues aux enfants »

Le 31 mai et le 1er juin, la rue leur appartient !

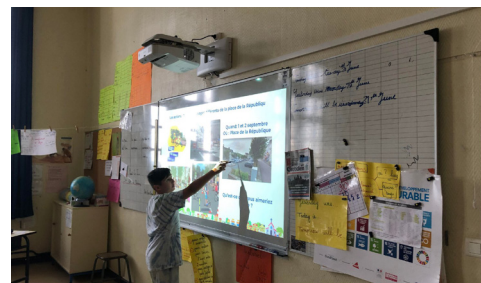
La commune de Sillé-le-Guillaume a remporté l'appel à initiatives interrégional « Rues aux enfants, rues pour tous ». Cette reconnaissance s'illustre à travers deux journées spéciales durant lesquelles la circulation motorisée va être temporairement interrompue dans deux artères emblématiques : la place de la République et la rue du Commandant Levrard, les vendredi 31 mai et samedi 1er juin prochains.

Ces deux jours offriront aux enfants un espace de jeu sécurisé et paisible, où ils pourront s'épanouir librement. Plusieurs infrastructures ludiques seront installées et diverses animations seront proposées pour animer les lieux.

Cette initiative, menée en étroite collaboration avec l'école du Château, l'école Saint Joseph et plusieurs associations locales, vise à familiariser les plus jeunes avec leur environnement urbain. C'est une opportunité pour eux de découvrir la rue, la ville, et de s'approprier cet espace en toute confiance, participant ainsi à leur épanouissement personnel.

L'initiative « Rues aux enfants » encourage de nouvelles approches de l'espace public, favorisant le partage et la rencontre entre les habitants. Elle s'appuie sur la participation active des citoyens, les échanges intergénérationnels, le jeu mais aussi par l'expérimentation d'aménagements urbains novateurs.

Bravo aux enfants qui ont généreusement partagé leurs idées pendant les ateliers préparatoires. Leur contribution a été précieuse pour l'élaboration de ces journées et pour la vision de l'espace public qu'ils souhaitent construire.

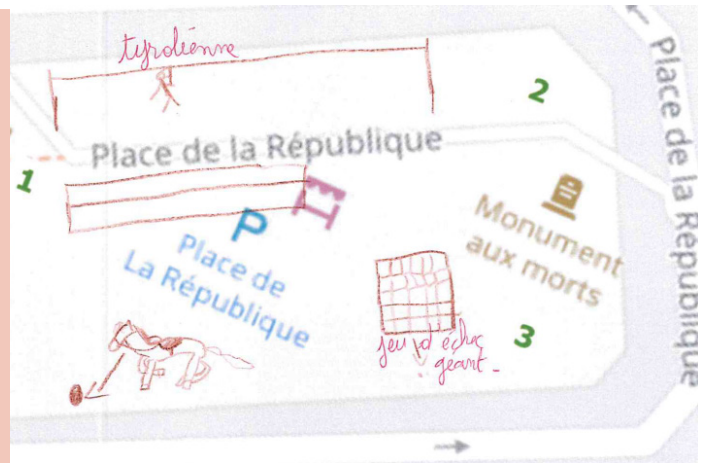


Le vendredi 31 mai, ce seront les élèves des deux écoles qui auront le plaisir de participer à notre événement. Mais le samedi, à partir de 10h, c'est à vous que nous donnons rendez-vous ! Nous vous invitons chaleureusement à venir en famille, à vélo ou en trottinette pour partager ce moment convivial et festif et profiter des animations.

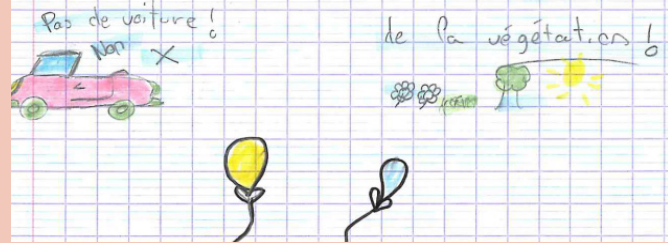
Quelques exemples de projets imaginés par les enfants :



Que la place public et un endroit plein d'herbes
;P et faudrait installer une des boîtes.
On pourrait installer une gare à vélo.
Un baby foot.
Un but: Pour faire des buts des buts au but.
Un biberon d'eau pour se servir.
Un distributeur de nourriture, bonbons.



ce qu'on aimerait y avoir
de la végétation
Des cours de vélo
Des beurgers! Des barba-papa! Des glaces!
Une piscine!



Santé

Nouvelles permanences : CPAM



Depuis le 8 février, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie effectue des permanences dans votre espace France Services.

Tous les 2èmes et 4èmes jeudis du mois (hors vacances scolaires), de 14h à 17h, un agent de la CPAM de la Sarthe vous accueillera sur rendez-vous pour vous aider dans vos démarches. Contactez votre espace France Services pour effectuer une demande.

Urgence 114

Réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7.

Aujourd'hui, plus de 7 millions de personnes sont déficientes auditives en France et seulement 1 Français sur 5 connaît l'existence de ce service d'urgence lancé en 2011.

Le 114 est un numéro d'urgence au service de toutes les personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler, même temporairement.

Victime ou témoin, contactez le 114 pour signaler une situation d'urgence:

- Avec l'application 114 depuis un smartphone
- Sur le site www.urgence114.fr depuis un ordinateur
- Par SMS envoyé au numéro 114





La renaissance du logis a commencé !

Un chantier historique

Le lundi 8 janvier 2024, c'est sous un léger manteau d'hiver que le chantier de restauration du logis du château a officiellement commencé.

C'est l'un des plus grands chantiers engagé par la municipalité et le plus gros chantier financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à l'échelle du département.

Le logis Est, datant du XVII^{ème} siècle, présente aujourd'hui plusieurs désordres qui se sont aggravés au fil du temps et qui menacent sa structure.

Le chantier s'élève à 2 177 411,29 € H.T avec plusieurs aides sollicitées.

Actuellement, les subventions accordées sont :

- Etat - DSIL (Dotation de soutien à l'investissement public local) : 319 834€
- DRAC Pays de la Loire : 477 255,09€

4 lots ont été définis pour réaliser ce chantier :

- Charpente-Couverture : ABC LEROYER (Rouez)
- Glot Couverture (Monfort-le-Gesnois)
- Maçonnerie : Maison Grevet (Laval)
- Menuiserie : Menuiserie de la Charnie (Pareennes)
- Polychromie : Eschliman (Alsace)

Les travaux devraient se terminer au premier trimestre 2025.

En raison du chantier, l'accès au logis Est est interdit et la saison touristique au château est modifiée. En effet, l'ouverture au public du site s'étendait généralement d'avril à septembre.

Exceptionnellement cette année, le château sera ouvert du 6 juillet au 1er septembre et pour les Journées Européennes du Patrimoine (21 et 22 septembre).

Retrouvez toute la programmation sur le site internet et sur la brochure touristique (disponible en mairie et à l'office de tourisme) !

<https://www.sille-le-guillaume.fr/chateau/>



8 janvier : début de chantier



17 janvier : début du montage de l'échafaudage



7 février : montage de l'échafaudage parapluie



15 février : Echafaudage en cours de bâchage



22 février : début de dépose de la couverture



Le Printemps des poètes fête ses 25 ans

La poésie s'invite à Sillé

La médiathèque de Sillé-le-Guillaume participe depuis 2017 à l'évènement national « Le Printemps des Poètes ». « La Grâce » était le thème de cette nouvelle édition.

A la médiathèque, pour préparer l'évènement, un week-end de mise en voix de textes poétiques s'est déroulé en février. Ainsi, des capsules sonores ont été réalisées pour être diffusées tout au long du Printemps des Poètes sur la radio Fréquence Sillé.

Le 9 mars marquait le début des animations pour le Printemps des Poètes. Tous les jours, des poèmes sur la grâce ont été diffusés sur les panneaux lumineux de la ville.

Six commerces ont aussi vu leurs devantures habillées de poèmes.

Un atelier d'initiation à l'imprimerie en relief à ouvert le bal des animations.

Autre temps fort important : l'inauguration, samedi 16 mars de deux plaques commémoratives rendant hommage à Laurent Ropa et Constant Hubert, deux poètes ayant vécu à Sillé. Cet évènement était l'occasion de mettre la culture et le patrimoine local à l'honneur avec l'organisation de la cérémonie d'entrée de Sillé-le-Guillaume dans le réseau Petites Cités de Caractères®.

Enfin, le samedi 23 mars, un goûter poésie suivi d'un spectacle « Le concert d'Origami » était organisé pour clôturer les festivités.

Les prochains rendez-vous de la médiathèque

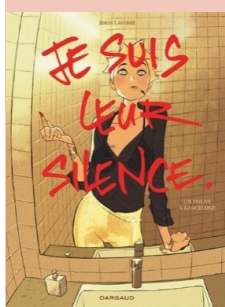
**Du 23 avril au 15 juin : Exposition
« Observons les oiseaux »**

- 16 avril à 9h30 : A petit, petits mots
- 15 mai à 15h : Heure du conte « Zozios et Cie »
- 25 mai à 10h : Randonnée à la découverte des oiseaux
- 28 mai : A petit, petits mots - « Cui-cui les p'tits oiseaux »
- 8 juin : Braderie (en partenariat avec le Secours Catholique)
- 15 juin à 10h30 : Coups de coeur entre lecteurs
- 25 juin : A petit, petits mots

« Les coups de coeur »



Retrouvez les recommandations de vos bibliothécaires !



Je suis leur silence : un polar à Barcelone *Jordi Lafebre*

Pénélope demande à Eva Rojas, sa psychiatre, de l'accompagner à Can Monturos, le domaine viticole familial. Pendant le séjour, lorsqu'un membre de la famille est retrouvé assassiné,

les soupçons se portent rapidement sur Eva. Cette dernière n'a alors plus qu'une idée en tête, tout faire pour prouver son innocence.

La richesse de ce roman graphique réside dans la manière de nous conter l'histoire. Telle l'enquête, le récit est mené tambour battant du point de vue de la coupable présumée : Eva, une femme aussi exubérante qu'attachante !



Les caractères *Lison Daniel*

Cet ouvrage reprend douze personnages du compte Instagram satirique « les caractères » : Isabelle, une grande bourgeoise confinée à Saint-Lu, Franck, un caviste qui refuse de vendre ses vins au premier venu, ou encore Mélanie, une cagole du Midi qui alpague les touristes qui ont le malheur de passer à sa portée.

Ce court roman est l'un des documents les plus empruntés en 2023 à la médiathèque. Son succès réside sûrement dans sa forme brève où les tranches de vie se succèdent et nous permettent de découvrir une galerie de personnage haute en couleur.



La symphonie des éclairs / Zaho De Sagazan.

Plongez dans l'univers de la nazairienne Zaho de Sagazan, révélation musicale des dernières « Victoires de la Musique ».

CD disponible à la médiathèque ou sur Médiabox

Centre de loisirs

Des vacances intergalactiques !

Du 22 au 26 avril et du 29 avril au 3 mai (excepté le 1er mai), votre centre de loisirs propose des activités manuelles, sportives et culturelles.

Les vacances printanières se feront sous le thème de l'espace et de tout ce qui l'entoure !

Pour inscrire votre enfant, vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur :

www.sille-le-guillaume.fr/accueil-de-loisirs

Ensuite, renvoyez-la dûment remplie à

enfance.jeunesse@sille-le-guillaume.fr



L'AGENDA DES ANIMATIONS



AVRIL

Cinéma
« Pauvre créature »
• Salle Léon Besnardeau

ven 12 20h30 dim 14 18h00

Bourse aux vêtements
Le Relais pour la vie
• C.C. Maurice Termeau

lun 15 → ven 19

Cinéma
« Argylle »
• Salle Léon Besnardeau

ven 19 20h30 dim 21 18h00

Concert
avec Yann Pétilion : Piano, flûte traversière, saxophone
• Salle Léon Besnardeau

ven 26 20h30

Cinéma
« Le royaume de Kensuké »
• Salle Léon Besnardeau

dim 28 15h00

Cinéma
« Ducobu passe au vert »
• Salle Léon Besnardeau

dim 28 18h00

Course de vélo
UCSG
• Lac de Sillé

sam 27

MAI

Les puces de printemps
DG72 évènements
• Cour de la gare

sam 19

Kermesse
MAS «Les Collines»
• MAS, 559 rue du Haut Eclair

dim 20 9h30

JUIN

Marche musi-gourmande
Comité de promotion
• Cour de la gare

sam 22 17h

Courses de Poneys
Lion's Club
• Hippodrome

dim 23 17h

Spéctacle
Ecole de danse
• Salle Léon Besnardeau

ven 28 20h30 sam 29 16h30

Olympiades
Association des artisans et commerçants des Pays de Sillé
• Lac de Sillé

dim 30

Plus d'évènements à venir...



Pour rester informé de tous les évènements, rendez-vous sur :

- www.sille-le-guillaume.fr/agenda
- Les panneaux lumineux (places de la gare, de la République, du marché aux bestiaux)
- Nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram)

Vous êtes une association ? Remplissez nos formulaires de demande :

- Pour figurer dans l'agenda : www.sille-le-guillaume.fr/agenda - onglet «proposer un évènement»
- Pour figurer sur les panneaux lumineux : www.sille-le-guillaume.fr/panneaux-lumineux